

Les Autochtones marginalisés de l'Inde

Walter Fernandes

Numéro 758, juillet-août 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/66913ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fernandes, W. (2012). Les Autochtones marginalisés de l'Inde. *Relations*, (758), 28–29.



Les Autochtones marginalisés de l'Inde

Les peuples autochtones qui vivent sur des terres riches en minerais, en forêts et en cours d'eau sont de plus en plus menacés d'expulsion.

WALTER FERNANDES

L'auteur, jésuite, est directeur du North Eastern Social Research Centre à Guwahati dans l'État d'Assam, en Inde

En Inde, les peuples tribaux comptent environ 100 millions de personnes, soit un peu plus de 8 % de la population. La plupart d'entre eux s'appellent eux-mêmes Adivasi – premiers habitants –, même si le gouvernement ne leur reconnaît pas ce statut. Les forces conservatrices prétendent que tous les Indiens sont des Autochtones. Mais les peuples tribaux considèrent que la reconnaissance de ce statut est centrale dans leur identité.

Au cours de l'histoire et des nombreuses invasions, les peuples autochtones de l'Inde ont été confinés dans des territoires où les terres étaient considérées comme improductives. Cependant, avec les plans quinquennaux de développement lancés à partir de 1951, leurs terres sont devenues « précieuses ». On y retrouve, en effet, les trois quarts du charbon et de la bauxite, de même que la totalité du mica et plus de la moitié du fer. De plus, environ 75 % des peuples tribaux vivent dans des forêts dont le bois est convoité par l'industrie forestière.

Leurs terres sont aussi très riches en sources d'eau, qui sont à la base de 300 grands barrages et de 2000 autres de moyenne importance.

Or, cette richesse est la source de leur malheur. Un grand nombre de tribus vivaient dans des communautés installées sur des « terres communes » qu'elles administraient selon des lois coutumières. Or, à la fin du XIX^e siècle, le régime colonial a décrété que toutes les forêts devenaient propriétés d'État. Les lois foncières ont été votées de telle sorte que seuls des titres individuels de propriété étaient reconnus. Les ressources des communautés ont ainsi été déclarées *terra nullius* (« terre sans maître ») et les peuples tribaux sont devenus, du jour au lendemain, des « usurpateurs » de terres qu'ils habitaient depuis des siècles. Ces lois continuent d'être en vigueur soixante-cinq ans après l'indépendance du pays et on y recourt pour accaparer leurs forêts, leurs eaux et leurs terres, sans aucune compensation. Cela explique pourquoi une grande proportion des Adivasi sont maintenant privés de leur moyen de subsistance au nom du développement national. Ils constituent, en effet, 40 % des 60 millions de déplacés en Inde.

C'est sur la base de ces ressources naturelles qu'ils avaient construit leur identité, leur culture, leur économie et, soudainement, on les en prive, sans autre choix. Ils sont ainsi jetés dans la misère, marginalisés et transformés en main-d'œuvre bon marché.

Si des peuples tribaux se sont résignés à cette politique de dépossession, d'autres sont entrés en résistance. Ainsi, des combats de groupes maoïstes font rage dans les territoires autochtones du centre de l'Inde et des

conflits ethniques éclatent dans le nord-est du pays. Certains voudraient assimiler ces luttes à des actions criminelles, mais le ministre fédéral du Développement rural lui-même a reconnu dans un discours, en octobre 2011, que l'acquisition des terres était le véritable motif de ces conflits. Quelques groupes radicaux qui appuient la cause des peuples autochtones sont à la tête de ces luttes. Si la plupart des tribus rejettent la violence qu'ils préconisent, elles se retrouvent néanmoins prises entre les groupes maoïstes et l'appareil de sécurité de l'État, ce qui ne fait qu'accroître leur situation d'oppression.

PEUPLES DÉPLACÉS

Un exemple de la marginalisation des peuples autochtones en Inde est celle qui a cours dans l'État d'Orissa, au centre de l'Inde. Dans cet État, environ 6,6 millions d'habitants sont des Adivasi, sur une population de 30 millions. Leurs terres sont riches en charbon, en bauxite, en bois et en eau. Depuis 1947, pas moins de deux millions d'Adivasi ont été déplacés en raison de grands projets industriels, notamment les centrales thermiques et les mines de bauxite. Les conflits y sont nombreux et ne datent pas d'hier. Dans les années 1980, six projets d'importance ont été réalisés sur les terres tribales. La société française National Aluminium Corporation (NALCO) a déplacé plus de 6000 personnes, ne relocalisant que le tiers d'entre elles, avec un emploi par famille – après une longue lutte. Comme les autres étaient, de toutes façons, des habitants de terres communes sans titres fonciers individuels, ils ont été expropriés sans compensation financière. De pareilles expropriations ont aussi eu lieu dans le cadre de deux projets hydroélectriques, ayant mené à l'expulsion de 50 000 Adivasi. Seulement 20 % d'entre





eux ont pu revenir par la suite sur leurs terres.

À la suite de la libéralisation de l'économie imposée par la Banque mondiale, en juillet 1991, la situation des peuples tribaux s'est encore plus détériorée. L'État d'Orissa a signé des dizaines de protocoles d'entente avec des compagnies minières privées et leurs filiales. Entre autres, au milieu des années 1990, les autorités de l'État ont offert quelques milliers d'hectares de terres tribales à Utkal Aluminium International Limited – un consortium dont faisait partie une société indienne, Tata company, la norvégienne Norsk-Hydro et la canadienne Alcan – dans le cadre d'un projet de mine de bauxite dans le district de Kashipur. Ce projet a soulevé un vaste mouvement de protestation de la part de la population autochtone. Des milliers de personnes vivant dans les villages environnants étaient menacées d'expulsion. En 2000, plusieurs ont été tuées quand la police a ouvert le feu lors d'une manifestation contre le déplacement forcé. Devant cette mobilisation sociale, relayée par une campagne internationale de soutien, les trois compagnies minières du consortium ont dû se retirer du projet l'une après l'autre. Le gouvernement de l'État d'Orissa a signé un accord avec une autre compagnie indienne. La résistance se poursuit.

Actuellement, le plus gros projet est mené par la compagnie sidérurgique sud-coréenne POSCO. Une colline entière couvrant plus de 100 kilomètres carrés lui a été offerte, en vertu de la loi coloniale de la propriété d'État. Or, cette colline est considérée comme une terre sacrée par les peuples autochtones qui y vivent et refusent de s'en départir. La répression s'est abattue sur eux.

LA SPIRALE DE LA VIOLENCE

Ce qui se passe dans l'État d'Orissa n'est qu'un exemple parmi d'autres

du sort réservé aux peuples tribaux partout en Inde. Cette dépossession qu'ils subissent par la force est la continuation de l'appropriation de leurs territoires ancestraux. Leurs forêts ont été les premières ressources à leur être enlevées. Une telle appropriation n'est pas un simple problème économique; elle s'attaque à leurs cultures et à leur identité, à leurs manières de vivre et de s'organiser. En raison de leur appauvrissement, les Adivasi commencent ainsi à surexploiter les ressources dont ils avaient jusqu'à maintenant tiré parti de façon durable. Elles deviennent par la force des choses leur seule source de revenus. Mais leur perte d'espoir va bien au-delà de leur environnement naturel. En effet, le chômage s'accroît considérablement chez les adultes, à la suite de la perte de leurs moyens de subsistance. Ce sont alors leurs enfants qui deviennent la principale source de revenus. Le travail des enfants augmente, ainsi que la prostitution.

Cette situation engendre un certain fatalisme chez les uns et de l'agressivité chez les autres. Si la grande majorité refuse encore la voie armée privilégiée par le mouvement maoïste, ils sont de plus en plus nombreux à voir dans la violence le seul outil entre leurs mains, la répression de l'État ne cessant de croître. Ils se retrouvent ainsi dans la spirale de la violence.

Seule la région du nord-est de l'Inde, préservée des grands développements miniers, offre une meilleure situation aux peuples autochtones. Toutefois, elle risque de se détériorer à tout moment, car on y projette la construction de grands barrages hydro-électriques: dans la prochaine décennie, quarante-huit gros projets sont prévus et 120 autres dans la décennie suivante. La résistance va croissant dans la région et risque d'engendrer plus de conflits et la répression. Les peuples des Adivasi sont à la croisée des chemins. ●

Manifestation à New Delhi pour le droit des communautés sur leurs ressources naturelles, le 15 décembre 2011.
Photo: AP/Manish Swarup

